



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 rue du Château
des Rentiers
75013 Paris
T +33 1 53 94 25 00
F +33 1 53 94 26 80
www.ffbb.com

Le Directeur Technique National

Aux présidents des clubs de :

- Pro A, pro B;
- LFB, L2;
- NM1, NM2.

Paris, le 14 janvier 2013

Pôle Formation/JPDV/IBI/KGT

Objet: DES-JEPS mention basket-ball, promotion 2013/2014

Affaire suivie par Ivano Ballarini

Monsieur le Président,

Comme vous le savez certainement déjà, la Fédération Française de Basketball organise depuis 2012 la formation au Diplôme d'Etat Supérieur, mention basket-ball.

Une deuxième édition de cette même formation va débuter en mai prochain ; les candidatures sont ouvertes **jusqu'au 31 janvier 2013**.

Si l'assistant et/ou l'entraîneur de votre structure peuvent être intéressés par cette formation, n'hésitez pas à vous rendre sur le site Internet de la Fédération rubrique formation afin de prendre connaissance des documents à remplir.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre de Vincenzi
Directeur Technique National

P.J : présentation de la formation

Siret 784 405 862 00052
Code NAF / APE 926 C
N° TVA Intracommunautaire
FR 23 784 405 862
Reconnue d'utilité
publique par décret
du 1^{er} octobre 1971



DIPLÔME D'ENTRAINEUR PROFESSIONNEL DE BASKETBALL



Le diplôme d'Entraîneur Professionnel de BasketBall, inscrit au statut de l'entraîneur, a pour objectif de permettre aux entraîneurs de mieux appréhender les exigences du sport professionnel. La formation est adaptée aux contraintes – notamment temporelles – de l'activité d'un entraîneur en se déroulant sur une saison sportive. Seront notamment abordés les contraintes de l'emploi, la complexité du fonctionnement de la structure professionnelle, l'international, la planification, la préparation physique, le management d'équipe, l'utilisation de la vidéo et la communication avec l'ensemble des acteurs (joueurs, encadrants, partenaires, médias). Sa qualité repose non seulement sur l'expertise des intervenants mais également sur l'expérience des candidats, leur investissement et leur motivation.

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse aux entraîneurs ayant des responsabilités et un engagement fort dans l'entraînement de niveau national senior et/ou de jeunes.

FONCTIONS ET EMPLOIS VISÉS

Former les entraîneurs et assistants ayant l'objectif d'intervenir :

- sur les plus hauts niveaux des championnats français seniors (Pro A / Pro B / LFB),
- sur les championnats européens : Euroleague et Euro-Coupe,
- sur les centres de formation,
- sur les championnats de NM1.

STRATEGIE DE LA FORMATION

La formation s'appuie sur un projet professionnel permettant d'attester de la professionnalisation des stagiaires. C'est aussi l'opportunité de relier les savoirs conceptuels, la rigueur méthodologique, avec les compétences et les connaissances issues des pratiques, pour les rendre plus intelligibles.

CONTENUS

- connaître et analyser l'environnement général du métier d'entraîneur ;
- avoir une démarche méthodologique de son projet ;
- manager, accompagner, communiquer ;
- construire, utiliser, faire évoluer ses outils méthodologiques de l'entraînement ;
- connaître les publics et leur singularité ;
- développer et adapter sa stratégie d'intervention ;
- analyser l'activité ;
- analyser sa pratique.

Dossier de candidature
téléchargeable sur
www.ffbb.com
(onglet formation)

* *Habilitation en cours
auprès de la DRJSCS d'Ile de France*

INTERVENANTS ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- experts du basket-ball ou d'autres disciplines ;
 - CTS et entraîneurs nationaux de la FFBB ;
 - tables rondes, interviews, débats, supports informatiques (documents, Powerpoint, e-Learning...) ;
 - mise en action (entraînement, compétition), puis analyse de pratique ;
 - parcours individualisés et adaptés à chaque participant.
- La formation alterne entre présentiels, travail à distance et stage en structure (500 h).



DATES - DUREE - COUT

- inscriptions : 31 janvier 2013 au plus tard ;
- sélections : 25/27 février 2013 ;
- positionnement : 18 et 19 mars 2013 ;
- formation d'avril 2013 à mai 2014 ;
- 1 200 heures maximum (dont : 370h en présentiels) ;
- frais d'inscription = 100 € (non remboursables) ;
- frais pédagogiques = 8 000 € HT pour la formation totale. *Le tarif peut varier en fonction des allègements proposés aux candidats.*

CONTACTS

- Karine Guibert / Pôle Formation – 01 53 94 26 36 – kguibert@ffbb.com ;
- responsable pédagogique : Frédérique Pollet – fpollet@ffbb.com

LES + DE LA FORMATION

Cette formation permet de bénéficier, en cas de réussite aux épreuves certificatives, d'un Diplôme d'Etat Supérieur* (Art. A.212-76 à A. 212-101 du code du sport, référence de l'arrêté du 20 novembre 2006 portant organisation du DES JEPS spécialité «performance sportive» délivré par le ministère chargé de la jeunesse et des sports, abrogé par l'arrêté du 28 février 2008 et codifié) enregistré au RNCP et du diplôme fédéral inscrit au statut de l'entraîneur.